



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants

Séance ordinaire du conseil des commissaires

30 septembre 2026

Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

**Nomination de cadre
d'école**

ATTENDU QU'un poste de direction adjointe est devenu vacant au sein de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

Direction adjointe

CC-260930-HR-0007

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représenté(e)s par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier* (les politiques de gestion);

ATTENDU QUE, conformément au règlement n° BL2023-CA-01 : *Délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, le conseil des commissaires peut engager une personne dans un poste régulier de cadre et la directrice générale ou le directeur général peut affecter ladite personne à un poste régulier en particulier;

ATTENDU QUE le poste a été affiché et le comité de sélection a mené des entrevues le 26 août 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Carolanne Gravel au poste de directrice adjointe au sein de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à compter du 1^{er} octobre 2026, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Budget initial 2026-2027

CC-2609630-FR-0008

ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.1), la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit adopter et transmettre au ministère de l'Éducation (MEQ) son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2026-2027;

ATTENDU QUE ce budget prévoit l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2026-2027;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire de 12 014 537 \$ a été déterminé en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins de 13 893 133 \$,
- un nombre de 21 399 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et
- le taux de 0,07899 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2026-2027;



235, montée Lesage
Rosemère (Québec) J7A 4Y6



450 621-5600



www.swlauriersb.qc.ca

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité de vérification, le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette, prévoyant des revenus de 259 140 884 \$ et des dépenses de 259 140 884 \$, soit approuvé et soumis au ministère de l'Éducation.

Appuyée par la commissaire-parent Elena Ferrato.

Adoptée à l'unanimité

**Rémunération des
commissaires 2026-2027**

CC-2609630-FR-0009

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est composé de neuf (9) commissaires élu(e)s, un(e) (1) président(e) élu(e) et trois (3) commissaires-parents;

ATTENDU QUE le *décret n° 1249-2026* du gouvernement du Québec établit les montants annuels maximums de la rémunération pouvant être versés aux membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du directeur du Service des ressources financières par intérim, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le projet de rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2026-2027, tel qu'il apparaît au document n° CC-SWLSB-2026/09/30-FR-001.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

**Engagement de
fournisseurs de services**

**Déneigement et épandage
d'abrasifs**

CC-2609630-MR-0010

ATTENDU QUE le contrat actuel de déneigement et d'épandage d'abrasifs a pris fin le 30 juin 2026;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 26-209-01 concernant les services de déneigement et d'épandage d'abrasifs, et l'ouverture, le 22 septembre 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE l'adjudication des contrats se fait par lots individuels (1 lot par école);

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

ATTENDU QUE le *Règlement sur certains contrats de service des organismes publics* permet à un organisme public de négocier le prix soumis lorsque, au terme de la procédure d'appel d'offres, un seul fournisseur de services a présenté une soumission conforme;

ATTENDU QUE le prix indiqué dans les contrats sera inférieur au prix soumis pour les lots suivants : Crestview, Hillcrest Academy, Twin Oaks, Our Lady of Peace, Laurentian Regional, Laurentian, Grenville, Morin-Heights, Arundel et Centre de la nature et des sciences d'Arundel;

ATTENDU QU'aucun prix n'a été reçu pour le lot associé à l'école primaire de Sainte-Adèle et que, par conséquent, ce lot sera exclu du présent contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Chloée Alary que, sur recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles et du transport par intérim, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie un contrat de trois ans pour le service de déneigement et d'épandage d'abrasifs comme suit :

Région	Lot	Nom du fournisseur de services	Coût total estimé pour 3 ans, avant les taxes	Coût total estimé pour 3 ans, taxes nettes
LAVAL	Saint-Vincent – Centre Saint-Jacques	Sig-Nature	27 727,22 \$	29 636,72 \$
	Saint-Vincent – Centre Concorde	Sig-Nature	20 963,74 \$	22 407,46 \$
	Saint-Paul	Entreprise Michele & Angelo Cardillo Ltée	18 000,00 \$	19 239,62 \$
	Saint-Paul – annexe	Sig-Nature	25 150,37 \$	26 882,41 \$
	Genesis	Entreprise Michele & Angelo Cardillo Ltée	42 500,00 \$	45 426,87 \$
	École alternative Phoenix	Sig-Nature	22 340,92 \$	23 879,48 \$
	Jules-Verne	Sig-Nature	21 881,86 \$	23 388,81 \$
	CDC Pont-Viau	Sig-Nature	31 889,36 \$	34 085,50 \$
	Terry-Fox	Transport M. Sauriol inc.	72 100,00 \$	77 065,35 \$
	École secondaire Laval Junior	Sig-Nature	165 261,60 \$	176 642,75 \$
	École secondaire Laval Senior	Sig-Nature	144 512,09 \$	154 464,28 \$
	John-F.-Kennedy	Sig-Nature	35 133,40 \$	37 552,95 \$
	Souvenir	Sig-Nature	65 523,16 \$	70 035,58 \$
	Crestview	Gérard Trépanier & Fils inc.	60 346,00 \$	64 501,88 \$
	Académie Hillcrest	Gérard Trépanier & Fils inc.	53 494,00 \$	57 178,00 \$
	Twin Oaks	Gérard Trépanier & Fils inc.	98 941,00 \$	105 754,82 \$
	Our Lady of Peace	Gérard Trépanier & Fils inc.	50 840,00 \$	54 341,22 \$
LAURENTIDES	École secondaire Lake of Two Mountains	Pavage E Perreault inc.	48 300,00 \$	51 626,30 \$
	Mountainview	Les Entreprises J. Barbe inc.	70 500,00 \$	75 355,16 \$
	Saint-Jude	Les Entreprises J. Barbe inc.	67 800,00 \$	72 469,22 \$
	McCaig	Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée	70 500,00 \$	75 355,16 \$
	École secondaire de Rosemère	Gazon rive-nord 2024 inc.	73 044,00 \$	78 074,36 \$
	Centre administratif	Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée	52 500,00 \$	56 115,54 \$
	Pierre-Elliott-Trudeau	Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée	78 000,00 \$	83 371,67 \$
	École secondaire régionale Laurentian	Gabriel Guay Paysagiste inc.	193 380,00 \$	206 697,60 \$
	Laurentian	Gabriel Guay Paysagiste inc.	87 600,00 \$	93 632,79 \$
	Grenville	Gabriel Guay Paysagiste inc.	50 000,00 \$	53 443,38 \$
	Laurentia	Les Entreprises J. Barbe inc.	89 997,00 \$	96 194,87 \$
	Laurentia – annexe	Les Entreprises J. Barbe inc.	15 375,00 \$	16 433,84 \$
	Campus Curé-Labelle	Excellence Déneigement inc.	105 000,00 \$	112 231,09 \$
	Morin-Heights	Gabriel Guay Paysagiste inc.	189 193,58 \$	202 222,87 \$
	Académie de Sainte-Agathe	Les Entreprises P. Roy	75 250,00 \$	80 432,28 \$
	Arundel	Gilbert P. Miller & Fils Ltée	66 870,00 \$	71 475,17 \$
	Centre de la nature et des sciences d'Arundel	Gilbert P. Miller & Fils Ltée	51 620,00 \$	55 174,94 \$

LANAUDIÈRE	École primaire Pinewood – annexe A	Pavage MGMT inc.	61 201,87 \$	65 416,69 \$
	École primaire Pinewood – annexe B	Pavage MGMT inc.	45 902,93 \$	49 064,15 \$
	Rawdon	Excavation Mailhot et Fils	66 000,00 \$	70 545,26 \$
	Franklin Hill	Entreprise Michele & Angelo Cardillo Ltée	134 700,00 \$	143 228,25 \$
	École secondaire de Joliette	Tiroux Excavation	28 094,40 \$	30 029,19 \$
	Joliette	Les Entreprises S. Brouillette et fils inc.	75 000,00 \$	80 165,06 \$
	Héritage	Tiroux Excavation	35 700,00 \$	38 158,57 \$

QUE l'engagement de ces fournisseurs de services soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport ou, en son absence, la direction du Service des ressources matérielles et du transport par intérim, soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Règlement n° BL2009-CA-17 : Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – ATTENDU QUE des modifications doivent être apportées au règlement n° BL2009-CA-17 : *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* (le règlement), pour tenir compte des réalités actuelles de la commission scolaire;

ATTENDU QUE comité de gouvernance et d'éthique a effectué un examen approfondi du règlement;

Autorisation pour la tenue d'une consultation IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur les modifications à la procédure n° BL2009-CA-17 : *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, tel qu'il apparaît au document n° CC-SWLSB-2026/09/30-CA-002;

CC-2609630-CA-0011

ET QUE la consultation commence le 2 octobre 2026 et se termine le 2 novembre 2026, et qu'elle soit tenue auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier et de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier.

QU'un avis public soit donné conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ET QU'une copie de cette proposition de règlement soit envoyée à tous les conseils d'établissement et au comité de parents, conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Appuyée par la commissaire-parent Elena Ferrato.

Adoptée à l'unanimité

Nomination – Personne responsable du traitement des plaintes ATTENDU QUE l'article 24 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* prévoit qu'une personne responsable du traitement des plaintes soit désignée parmi le personnel de la commission scolaire par le conseil des commissaires;

CC-2609630-CA-0012 IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Lorenzo Lagatta que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de Frédérique Gascon à titre de personne responsable du traitement des plaintes.

ET QUE la présente résolution demeure en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit remplacée.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

**Politique relative à la
dénomination ou au
changement de nom des
établissements de la
Commission scolaire Sir-
Wilfrid-Laurier**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a demandé qu'une politique soit établie en ce qui concerne la dénomination ou le changement de nom des établissements de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

**Autorisation pour la tenue
d'une consultation**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la *Politique relative à la dénomination ou au changement de nom des établissements de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, telle qu'elle apparaît au document n° CC-SWLSB-2026/09/30-CA-003;

CC-260930-CA-0013

ET QUE la consultation commence le 2 octobre 2026 et se termine le 30 novembre 2026, et qu'elle soit tenue auprès des conseils d'établissement, du comité de parents, de l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL), du Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le Syndicat des professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – CSN et le SEPB-Québec-FTQ, section locale 577;

La commissaire-parent Tanya Minchella appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité



235, montée Lesage
Rosemère (Québec) J7A 4Y6



450 621-5600



www.swlauriersb.qc.ca